

À la une

La procédure de filtre du président de la juridiction disciplinaire en cas de saisine par un tiers

étude par Patrick LINGIBÉ

La procédure de filtre exercée par le président de la juridiction disciplinaire constitue un mécanisme central du fonctionnement et de la crédibilité de la justice ordinaire de la profession d'avocat.



© Générée à l'aide de l'IA

Actualité

« Il est grand temps que les lignes bougent »

entretien avec Pierre HOFFMAN et Vanessa BOUSARDO

Doctrines

Le courtier en crédit, le secret professionnel et le secret bancaire

étude par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

Jurisprudence

Quand un passager aérien recherche un juge par tous les moyens !

note par Pascal DUPONT et Ghislain POISSONNIER sous CJUE, 9 oct. 2025

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Alain SAURET

Président du conseil scientifique de FIDERE Avocats

• Alexis BUGADA

Professeur à l'université d'Aix-Marseille

• Geoffroy DE RAINCOURT

Avocat au barreau de Paris, associé gérant, FIDERE Avocats

• Jessica ATTALI-COLAS

Maître de conférences à l'université Jean Moulin (Lyon 3)

AVEC LA PARTICIPATION DE

Olivier ANDRÉ, Yvan ANGUI, Mélanie ATINDÉHOU-LAPORTE, Marina DOITHIER, Ben Mohamed HAMADA, Salira HARIR, Benjamin IVANIER, Gauthier LACROIX, Pierre LE COHU, Antoine PHILIPPON, Léopoldine ROCHE, Delphine RONET-YAGUE, Vincent ROULET et Christine SIHARATH



 FORMATION

Revisiter les lieux communs de la justice

SAMEDI 31 JANVIER 2026 / 9H-17H
MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE – PARIS 7^E

 INTERVENANTS

Direction scientifique :

- **Philippe Vouland**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale

Intervenants :

- **Francesca Seatelli**, avocate au barreau de Bastia
- **Thomas Klotz**, avocat au barreau de Paris
- **Sébastien Schapira**, avocat au barreau de Paris
- **Charlotte Caubel**, procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Paris
- **Sophie Obadia**, avocate au barreau de Paris
- **Karine Bourdié**, avocate au barreau de Paris, co-président de l'ADAP
- **Romain Boulet**, avocat au barreau de Paris, co-président de l'ADAP

 PUBLICS CONCERNÉS

Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)

 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Intégrer le temps et le doute dans sa stratégie de défense.
- Optimiser l'usage de l'écrit, de l'oral et de l'image dans sa plaidoirie.
- Adapter sa posture face à la partie civile et aux enjeux de la profession.

 VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.

PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants

9H00 : Début de la formation

Le temps bénéficie-t-il à l'accusé ?

- . Comment l'appréhender, comment l'expliquer
- . Faut-il en jouer, le combattre et le plaider ?

Francesca SEATELLI, avocate au barreau de Bastia

Le poids des mots, le choc des photos

- . Quel est le rôle de l'image dans une procédure et au cours du procès ?

- . L'image peut-elle égaler, voire remplacer la parole ?

Thomas KLOTZ, avocat au barreau de Paris

Une plaidoirie s'écrit-elle ?

- . Comment la préparer ?
- . Comment passer de l'écrit à la parole ?

Sébastien SCHAPIRA, avocat au barreau de Paris

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

Le regard d'un magistrat sur le doute

- . Le doute bénéficie-t-il vraiment à l'accusé ?
- . De quel doute s'agit-il ?

- . Comment le plaider ?

Charlotte CAUBEL, procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Paris

La partie civile, intouchable

- . La partie civile est-elle vraiment sacrée ?
- . Comment et jusqu'où défendre sans risquer la victimisation secondaire ?

Sophie OBADIA, avocate au barreau de Paris

L'avocat est-il seul au monde ?

- . Cette solitude, faut-il l'aimer ?
- . Faut-il la fuir ? La partager ?

Karine BOURDIÉ et *Romain BOULET*, avocats au barreau de Paris et co-présidents de l'ADAP

Questions de la salle

17h00 Café de fin de formation



Programme et inscription :

<https://lEXT.SO/HoXinN>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) :
Vendredi 30 janvier à 12H

Tarif : 450 € HT (540 € TTC)

Tarif -15% Avocat Jeunes professionnels
sur présentation d'un justificatif de statut
(dans les 5 premières années suivant la
prestation de serment pour les avocats) :
382,5€ HT (459€ TTC)

Relation clients :

relationclients@lEXTenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuiltable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuiltable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Nous informons nos lecteurs que la parution
de la Gazette du Palais reprendra le 13 janvier 2026.
Excellentes fêtes de fin d'année.

Actualité

- GPL485i2 ■ Le CNB redéfinit la consultation juridique à l'ère de l'IA 3
- GPL485h5 ■ Publication de la Charte de déontologie des magistrats 5
- GPL483x8 ■ Exécution des peines : « une succession irréfléchie de réformes contradictoires » 6
- GPL485h0 ■ « Il est grand temps que les lignes bougent »
entretien avec Pierre HOFFMAN et Vanessa BOUSARDO 8
- GPL485k0 ■ Ce que nous avons vu, entendu et compris
libres propos par La Conférence des avocats du barreau de Paris 11



Retour sur

- GPL485k1 - VIF : l'animal, « objet de chantage »
par Marie SÉNÉCHAL 13

Doctrine

- GPL483n5 ■ La procédure de filtre du président de la juridiction
disciplinaire en cas de saisine par un tiers
étude par Patrick LINGIBÉ 15
- GPL482d3 ■ Le courtier en crédit, le secret professionnel et le secret bancaire
étude par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE 20

Jurisprudence

- GPL485f7 ■ Quand un passager aérien recherche un juge par tous les moyens !
note par Pascal DUPONT et Ghislain POISSONNIER sous CJUE, 9 oct. 2025 24
- GPL484u1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 27
- GPL484j5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 32
- GPL484t9 ■ Panorama de jurisprudence de la CEDH
par Catherine BERLAUD 35
- GPL484k0 ■ Chronique de jurisprudence de droit et de déontologie
de la profession d'avocat
sous la direction de Jean VILLACÈQUE
avec la collaboration d'Alain ANDORNO, Jean-Luc GAINETON, Daniel LANDRY
et Bertrand DE BELVAL en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL484k0> 
- GPL484k1 ■ Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Montpellier
sous la coordination scientifique de Christophe ALBIGES
en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL484k1> 

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE 37

Sous la responsabilité scientifique de

Alain SAURET, Alexis BUGADA, Geoffroy DE RAINCOURT et Jessica ATTALI-COLAS